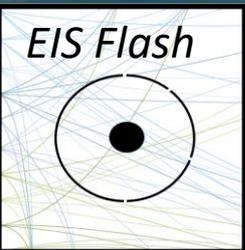


Evaluation des Impacts sur la Santé PADD Pays Seine-et-Tilles



EIS Pays Seine-et-Tilles - Livrable



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Contenus

I) Éléments de contexte

1. La démarche d'EIS. p.3
2. Le territoire d'étude. p.7

II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

1. Les zooms par thème. p.12
2. Agir pour la santé. p.16

III) Synthèse conclusive

1. Synthèse et perspectives d'amélioration. p.19
2. Santé et aménagement : quelle prise en compte en région ? p.26

Annexes : Santé, urbanisme et préservation des milieux. p.30



I) Éléments de contexte

1. La démarche d'EIS



La notion de santé environnementale

Un concept initié par l'OMS (1999)



La santé n'est pas que l'absence de maladie, c'est un état de bien-être à la fois physique, mental et social (déf. OMS).



La promotion de la santé passe par des actions sur les facteurs externes, environnementaux et socio-économiques.

L'état de santé d'un individu dépend d'une multitude de facteurs internes/externes :



1. Modes de vie : pratiques sportives, alimentation, conditions de travail.



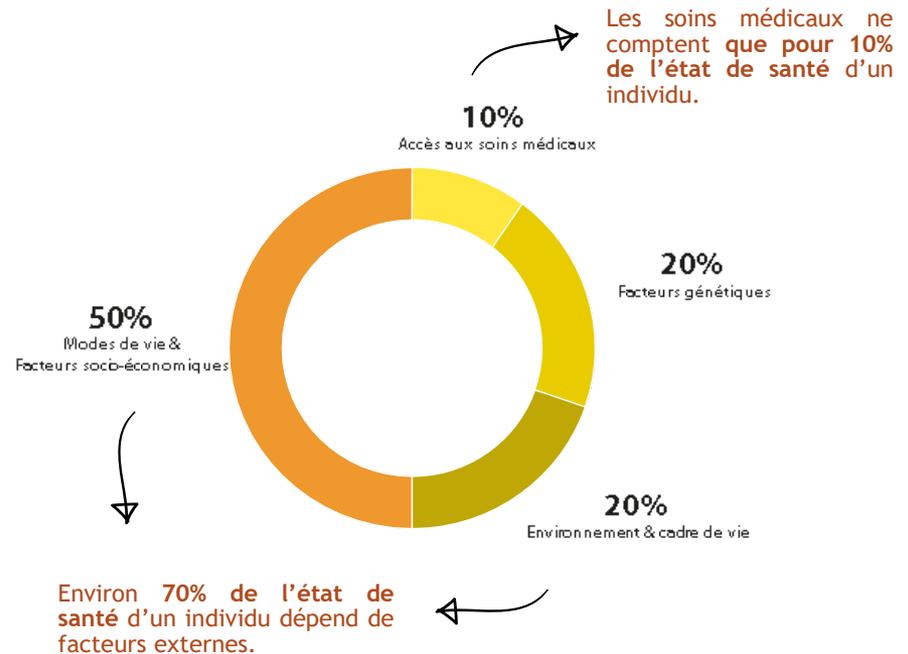
2. Cadre de vie : paramètres environnementaux (qualité des ressources naturelles, exposition à des risques et nuisances)



3. Génétique : maladies transmises potentiellement (facteurs de risques)



4. Accès aux soins : parcours de soin et accès aux médicaments/soins.



Réalisation : AUDAB, 2023.
Source : bipartisan policy centre health program, 5 juin 2012



Définitions et objectifs d'une EIS

Principes de l'EIS et présence dans la planification

»» L'**Évaluation d'Impacts sur la Santé (EIS)** est une démarche définie par le Consensus de Göteborg comme une « *combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou un projet peut être jugé quant à ses effets potentiels sur la santé de la population et la distribution de ses effets à l'intérieur de la population.* » (OMS, 1999)

»» Les démarches d'EIS proposées en Région Bourgogne-Franche-Comté par l'Agence Régionale de Santé se veulent « **flash** » :

- ✓ Elles se **concentrent sur un document central du SCoT ou du PLU(i)**, en l'occurrence le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT** et n'analysent pas les contenus des autres documents constitutifs du SCoT ou du PLU(i) (Etat Initial de l'Environnement, Document d'Orientation et d'Objectifs,...).
- ✓ Elles sont réalisées dans des **délais courts (3 à 6 mois)** et interviennent à un **instant T** et non pas sur l'ensemble de la procédure d'élaboration du document d'urbanisme.
- ✓ Il s'agit d'inscrire l'analyse et les recommandations issues de l'EIS dans la temporalité d'élaboration et de validation du PADD de façon à pouvoir **(si besoin) amender le document** et ses ambitions si nécessaire.



Eléments de méthode

Les déterminants de santé et les objectifs UFS associés

	DÉTERMINANTS DE SANTÉ	OBJECTIFS DE L'UFS
FAMILLE 1 MODES DE VIE, STRUCTURES SOCIALES ET ECONOMIQUES	1. Comportements de vie sains	1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs 2. Inciter aux pratiques de sport et de détente 3. Inciter à une alimentation saine
	2. Cohésion sociale et équité	4. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle 5. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
	3. Démocratie locale / citoyenneté	6. Favoriser la participation au processus démocratique
	4. Accessibilité aux équipements, aux services publics et activités économiques	7. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
	5. Développement économique et emploi	8. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
FAMILLE 2 CADRE DE VIE, CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	6. Habitat	9. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
	7. Aménagement urbain	10. Aménager des espaces urbains de qualité
	8. Sécurité - tranquillité	11. Assurer la sécurité des habitants
FAMILLE 3 MILIEUX ET RESSOURCES	9. Environnement naturel	12. Préserver la biodiversité et le paysage existant
	10. Adaptation aux changement climatique	13. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes 14. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
	11. Air extérieur	15. Améliorer la qualité de l'air extérieur
	12. Eaux	16. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
	13. Déchets	17. Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)
	14. Sols	18. Améliorer la qualité et la gestion des sols
15. Environnement sonore et gestion des champs électromagnétiques	19. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques	

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

I) Éléments de contexte

2. Le territoire d'étude



Le PADD du SCoT du Pays Seine-et-Tilles



Contexte du PADD

- Approuvé le 26 décembre 2019
- En phase d'évaluation jusqu'à décembre 2025 en réponse à l'obligation d'évaluation du SCoT au plus tard 6 ans après son approbation.



Description du territoire du Pays Seine-et-Tilles

- Territoire à dominante rurale avec une densité de population relativement faible
- 25 724 hbt (source : INSEE 2021) sur une superficie de 1 130,5 km²
- 66 communes situées dans le département de la Côte-d'Or (21)
- 3 intercommunalités :
 - Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon (CCFSS) : 7050 hbt en 2021 soit +0,6 de 2015 à 2021
 - Communauté de communes Tille & Venelle (CCTIV) : 4987 hbt en 2021 soit +0,6 de 2015 à 2021
 - Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon (COVATI) : 13 687 hbt en 2021 soit -0,2 de 2015 à 2021
- La population est principalement répartie dans de petites communes, avec quelques pôles de taille moyenne offrant des services de proximité.
- Le Nord du territoire est en zone rurale, ce qui contraste avec l'aire urbaine de Dijon en zone périurbaine.
- Territoire desservi par plusieurs axes dont les principaux sont :
 - à l'Est, l'axe TER Dijon/ Is-sur-Tille, l'Autoroute A31 et la Départementale 974
 - d'Est en Ouest, la vallée de l'Ignon est traversée par la Départementale 901
 - À l'Ouest la Départementale 971.



Le PADD du SCoT du Pays Seine-et-Tilles



Atouts et Forces du territoire

→ Environnement et patrimoine naturel :

Des rivières comme la Seine et la Tille et des milieux naturels protégés

→ Économie locale :

À proximité de Dijon et bien desservi par les routes + quelques entreprises de haute technologie et emplois dans l'agriculture et le médico-social.



Principaux enjeux et défis du territoire

→ Ruralité et démographie :

Population globale en légère hausse

Certaines communes isolées souffrent d'une perte d'habitants et d'un vieillissement de la population

→ Problématiques environnementales :

Activités agricoles intensives et infrastructures menacent la biodiversité locale

→ Accessibilité aux services :

Des grandes communes comme Is-sur-Tille bénéficient de plus de services et d'investissements

Des petites communes rurales peuvent être marginalisées

→ Attractivité et emploi :

Dépendance économique vis-à-vis de Dijon

Couverture numérique inégale

Patrimoine local peu connu et peu valorisé auprès des touristes



Le PADD du SCOT du Pays Seine-et-Tilles

Articulation du PADD : 3 axes regroupant 9 priorités déclinées en défis :



Axe 1: Un parti d'aménagement engagé et résolument tourné vers un futur responsable

Priorité 1.1 : Relever le défi d'une croissance territoriale à faible impact

Priorité 1.2 : Protéger durablement le socle agro-naturel du territoire



Axe 2 : Une ruralité réinventée gage d'un cadre de vie enviable

Priorité 2.1 : Être acteur d'une politique du logement volontariste

Priorité 2.2 : Miser sur l'animation territoriale au quotidien

Priorité 2.3 : Accompagner le changement des pratiques de mobilité

Priorité 2.4 : Faire du cadre naturel et bâti un espace multifonctionnel et paysager attractif



Axe 3 : Des savoir-faire et des ressources valorisés moteurs d'un développement économique et résidentiel renouvelé

Priorité 3.1 : Structurer un tissu économique pluriel et novateur

Priorité 3.2 : Soutenir les filières vertes liées aux ressources agro-naturelles du territoire

Priorité 3.3 : S'engager en faveur d'un fonctionnement territorial durable et construire les bases d'une économie circulaire



Le contenu du rapport de présentation

Le PADD se base sur le diagnostic du rapport de présentation, qui comprends 3 documents :

- Le diagnostic territorial
- L'Etat Initial de l'Environnement (EIE)
- Une justification des choix retenus et une évaluation environnementale

Ces documents permettent de connaître le portait actuel du territoire afin de rédiger les objectifs du PADD à partir de ces constats.

Ainsi, la santé du territoire doit être analysée dès cette phase de diagnostic pour que le PADD puisse porter les objectifs UFS nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des populations.

Les objectifs UFS en couleur ci-contre ont bien été abordés dans l'un de ces documents.

Au contraire **2 objectifs UFS ne sont pas abordés** :

- « Favoriser la participation au processus démocratique »
(c'est normal que ça ne soit pas abordé dans un PADD)



- « **Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles** »



(à ajouter en lien avec le changement climatique et l'augmentation des zoonoses qui en résulte)

L'objectif « **Construire des espaces de rencontre/accueil/aide aux personnes vulnérables** » pourrait être développé davantage autour de lieux dédiés dans l'espace public.



Ainsi, on ne connais pas l'état du territoire concernant ces sujets. Le PADD ne pourra pas s'en saisir. Il serait intéressant de les ajouter à l'EIE et/ou au diagnostic territorial.

Objectifs UFS en lien

	Favoriser les déplacements/modes de vie actifs
	Inciter aux pratiques de sports et détente
	Inciter à une alimentation saine
	Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
	Construire des espaces de rencontre/accueil/aide aux personnes vulnérables
	Favoriser la participation au processus démocratique
	Favoriser l'accessibilité aux services et équipements
	Assurer les conditions d'attractivité du territoire
	Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
	Aménager des espaces urbains de qualité
	Assurer la sécurité des habitants
	Préserver la biodiversité et le paysage existant
	Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes
	Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
	Améliorer la qualité de l'air extérieur
	Améliorer la qualité et la gestion des eaux
	Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)
	Améliorer la qualité et la gestion des sols
	Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

1. Les zooms par thème



Éléments de méthode

Focus sur la notation

Chaque ambition du PADD est noté au regard de ces potentielles incidences sur la santé :

***** Influence critique ou fondamentale :** Santé directe des populations, besoins primaires et qualité de l'environnement immédiat

**** Influence majeure :** Santé bien-être des populations et réponse aux besoins secondaires

*** Influence de moindre importance :** Santé élargie des populations : développement durable et santé sur le long terme

↑ Inciter à une alimentation saine. 

Améliorer la qualité et la gestion des eaux. 

Améliorer la qualité de l'air extérieur. 

Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles. 

Préserver la biodiversité et le paysage existant. 

Assurer la sécurité des habitants. 

Améliorer la qualité et la gestion des sols. 

Inciter à une gestion de qualité des déchets. 

Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques. 

Favoriser les déplacements et modes de vie actifs. 

Inciter aux pratiques de sport et de détente. 

Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables. 

Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...). 

Aménager des espaces urbains de qualité. 

Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes. 

Assurer les conditions d'attractivité du territoire. 

Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle. 

Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements. 

Favoriser la participation au processus démocratique. 



Les zooms par thème

Les zooms sur les enjeux spécifiques au territoire

Thèmes prioritaires	Principaux objectifs UFS	Éléments abordés dans le PADD	Ajouts à réaliser	Vos avis et compléments
 Mobilités actives et décarbonées / sécurité des modes de transport doux	Favoriser les déplacements/modes de vie actifs + Assurer la sécurité des habitants	Favoriser l'urbanisation autour des transports en commun. Encourager l'intermodalité pour faciliter les déplacements et réduire l'usage de la voiture.	Accès sécurisés piétons + cyclistes + réduction voiture + accessibilité seniors/PMR (bancs, trottoirs, largeur) + location vélos électriques + sentier touristiques	
 Qualité eau-sol-air	Améliorer la qualité et la gestion des eaux + Améliorer la qualité et la gestion des sols + Améliorer la qualité de l'air extérieur	Assurer un cadre de vie de qualité en harmonie avec l'identité rurale. Conditionner le développement à un environnement sain et sécurisé.	Réduction intrants chimiques + Solutions naturelles : compost/paillage /amendements organiques Pesticides agricoles + formations agriculteurs	
 Qualité sonore et champs électromagnétiques	Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques		Axes de circulation bruyants + électricité haute tension > prise en compte pour l'Homme et pour la biodiversité + Enr éoliennes et solaires	



Les zooms par thème

Les zooms sur les enjeux spécifiques au territoire

Thèmes prioritaires	Principaux objectifs UFS	Éléments abordés dans le PADD	Ajouts à réaliser	Vos avis et compléments
 Lieu d'accueil pour les personnes vulnérables	Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables	Adapter et diversifier l'offre de logements pour garantir un accès équitable à l'habitat notamment pour les publics spécifiques.	Objectifs PADD uniquement sur le logement + Il existe 2 espaces de vie sociale sur la CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon et rien sur les autres > a développer	
 Les logements vides et les friches	Construire ou réhabiliter du bâti de qualité	Diversifier l'offre, réhabiliter le parc ancien et promouvoir des constructions innovantes et durables.	Réhabiliter ou rénover, pour les passoires thermiques et sur les friches notamment en centre bourg ancien + logements vacants + maintien à domicile + PMR + conversion en hébergements touristiques	
 L'attractivité touristique	Assurer les conditions d'attractivité du territoire + Aménager des espaces urbains de qualité + Préserver la biodiversité et le paysage existant	Favoriser la découverte des espaces naturels pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie locale.	À développer en lien avec le vélo tourisme + mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti + développer la communication	

The background features a sky with white and grey clouds against a blue background. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

II) Comment intégrer la santé à votre territoire ?

2. Agir pour la santé



Grille de suivi des actions à mettre en place

Le principe de cette grille personnalisée : sélectionner quelques actions par objectif UFS afin d'améliorer la santé sur votre territoire et suivre la réalisation des ces actions via la grille de suivi.

Cette grille vous est fournie au format Excel afin que vous la remplissiez au regard de votre territoire. Une grille exemple avec des indicateurs de suivi préremplis vous est fournie, vous pouvez conserver ceux qui vous conviennent et ajouter/remplacer des actions en fonction de votre territoire :

Objectifs UFS / Actions à mettre en place pour améliorer l'UFS d'ici fin 2025 : évaluation à mi-parcours en juin 2025	Favoriser les déplacements et modes de vie actifs	Inciter aux pratiques de sport et de détente	Inciter à une alimentation saine	Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle	Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables	Favoriser la participation au processus démocratique	Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements	Assurer la continuité des services
Action n°1								
Progression des actions								
Action n°2								
Progression des actions								
Action n°3								
Progression des actions								
Action n°4								
Progression des actions								

ZOOM ...

Action n°1				
Progression des actions				
Action n°2				
Progression des actions				
Action n°3				
Progression des actions				
Action n°4				
Progression des actions				

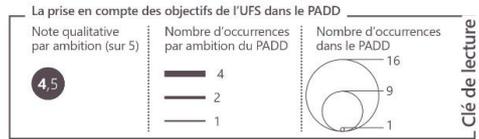
Progression des actions :

- * Action pas / peu entamée, à mettre en place au plus vite
- ** Action engagée, à poursuivre au même rythme
- *** Actions terminées / objectifs atteints : félicitations !

III) Synthèse conclusive

1. Synthèse et perspectives d'amélioration

Toile de l'urbanisme favorable à la santé



Axes du PADD

- Axe 1** Un parti d'aménagement engagé et résolument tourné vers un futur responsable
- Axe 2** Une ruralité réinventée, gage d'un cadre de vie enviable
- Axe 3** Des savoir-faire et des ressources valorisés, moteurs d'un développement économique et résidentiel renouvelé

Priorité 1.1

Relever le défi d'une croissance territoriale à faible impact

Priorité 1.2

Protéger durablement le socle agro-naturel du territoire

Priorité 2.1

Etre acteur d'une politique du logement volontariste

Priorité 2.2

Miser sur l'animation territoriale au quotidien

Priorité 2.3

Accompagner le changement des pratiques de mobilité

Priorité 2.4

Faire du cadre naturel et bâti un espace multifonctionnel et paysager attractif

Priorité 3.1

Structurer un tissu économique pluriel et novateur

Priorité 3.2

Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique

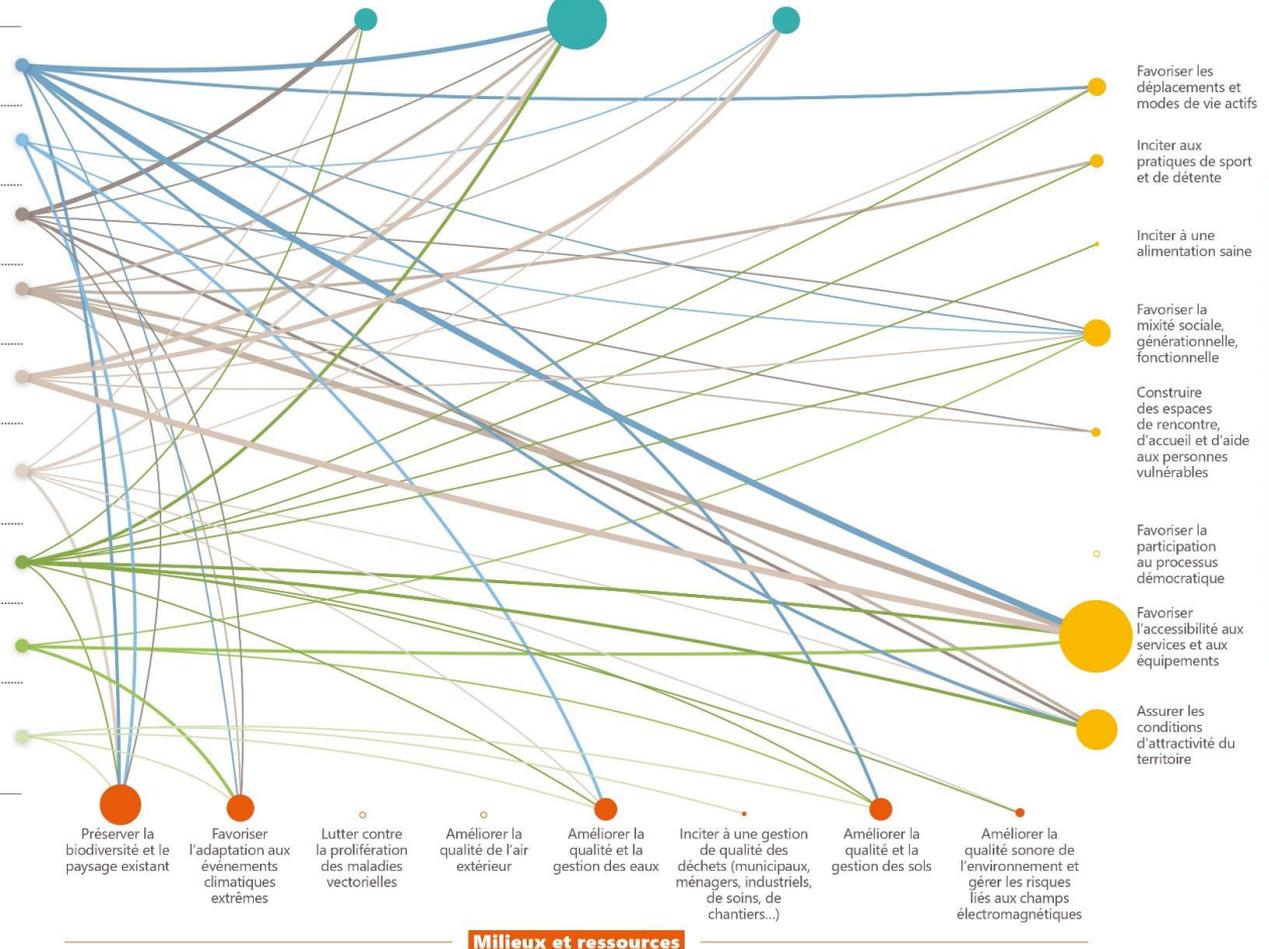
Priorité 3.3

S'engager en faveur d'un fonctionnement territorial durable et construire les bases d'une économie circulaire

Objectifs de l'urbanisme favorable à la santé (UFS)

Cadre de vie, construction et aménagement

- Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
- Aménager des espaces urbains de qualité
- Assurer la sécurité des habitants



Modes de vie, structures sociales et économiques

Milieux et ressources



Les liens entre le PADD et les objectifs UFS

Les objectifs UFS abordés dans le PADD

10 objectifs UFS bien abordés

1. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
2. Améliorer la qualité et la gestion des sols
3. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
4. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
5. Assurer la sécurité des habitants
6. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
7. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
8. Aménager des espaces urbains de qualité
9. Préserver la biodiversité et le paysage existant
10. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes



6 objectifs UFS à développer davantage

1. Inciter à une gestion de qualité des déchets
2. Inciter à une alimentation saine
3. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques
4. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
5. Inciter aux pratiques de sport et de détente
6. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs



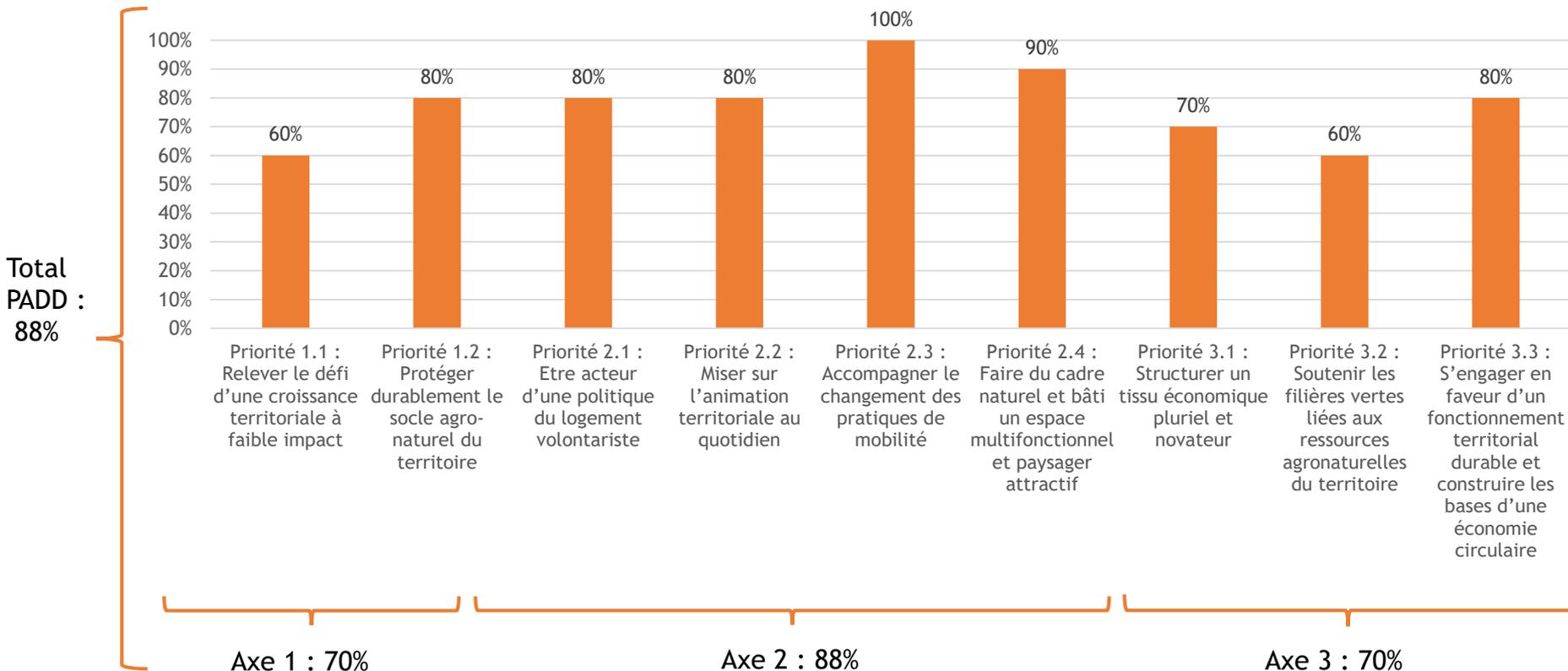
3 objectifs UFS pas abordés

1. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
2. Améliorer la qualité de l'air extérieur
1. Favoriser la participation au processus démocratique
> **Cet objectif UFS n'est pas présent dans ce genre de documents d'urbanismes, il n'est pas nécessaire de l'ajouter**



Les ambitions du PADD

Notation de l'ambition des priorités du PADD





Les ambitions du PADD

Les recommandations par orientation

Note globale : 3/5

Priorité 1.1 : Relever le défi d'une croissance territoriale à faible impact

Pour aller plus loin

Des exemples de rédaction issus d'autres documents d'urbanisme

PLUi de Dijon, approuvé le 19 décembre 2019

« Mettre en place un **maillage cyclable intercommunal au travers d'un schéma des mobilités douces ou actives** pour permettre des cheminements intercommunaux et intra communaux **lisibles, continus et sécurisés**, [...] »

« **Développer les accès à la nature des habitants** au sein de la ville et à sa périphérie, par le renforcement de l'accessibilité aux lieux relais dans le cadre de la mise en œuvre d'un **réseau structurant de mobilités douces**. Il s'agit également **d'associer à la mise en œuvre de la trame verte et bleue** sur l'ensemble du territoire, la réalisation **d'espaces appropriables, de détente, récréatifs ou pédagogiques** participant à la qualité de vie [...] »



Les ambitions du PADD

Les recommandations par orientation

Note globale : 3/5

Priorité 3.1 : Structurer un tissu économique pluriel et novateur

Pour aller plus loin

Des exemples de rédaction issus d'autres documents d'urbanisme

SCoT du Dijonnais , approuvé le 11 octobre 2019

« **Renforcer les passerelles entre les milieux académiques et entrepreneuriaux.** Il convient dans cette logique de : Soutenir les doctorants dans leurs essais entrepreneuriaux par des locaux adaptés à leurs besoins (loyers abordables, mise à disposition d'équipements, **accompagnement technique et mise en relation avec les entreprises...**) »

« Encourager la **mutualisation des espaces communs** entre les entreprises (parkings, stockage...). »



Les ambitions du PADD

Les recommandations par orientation

Note globale : 3/5

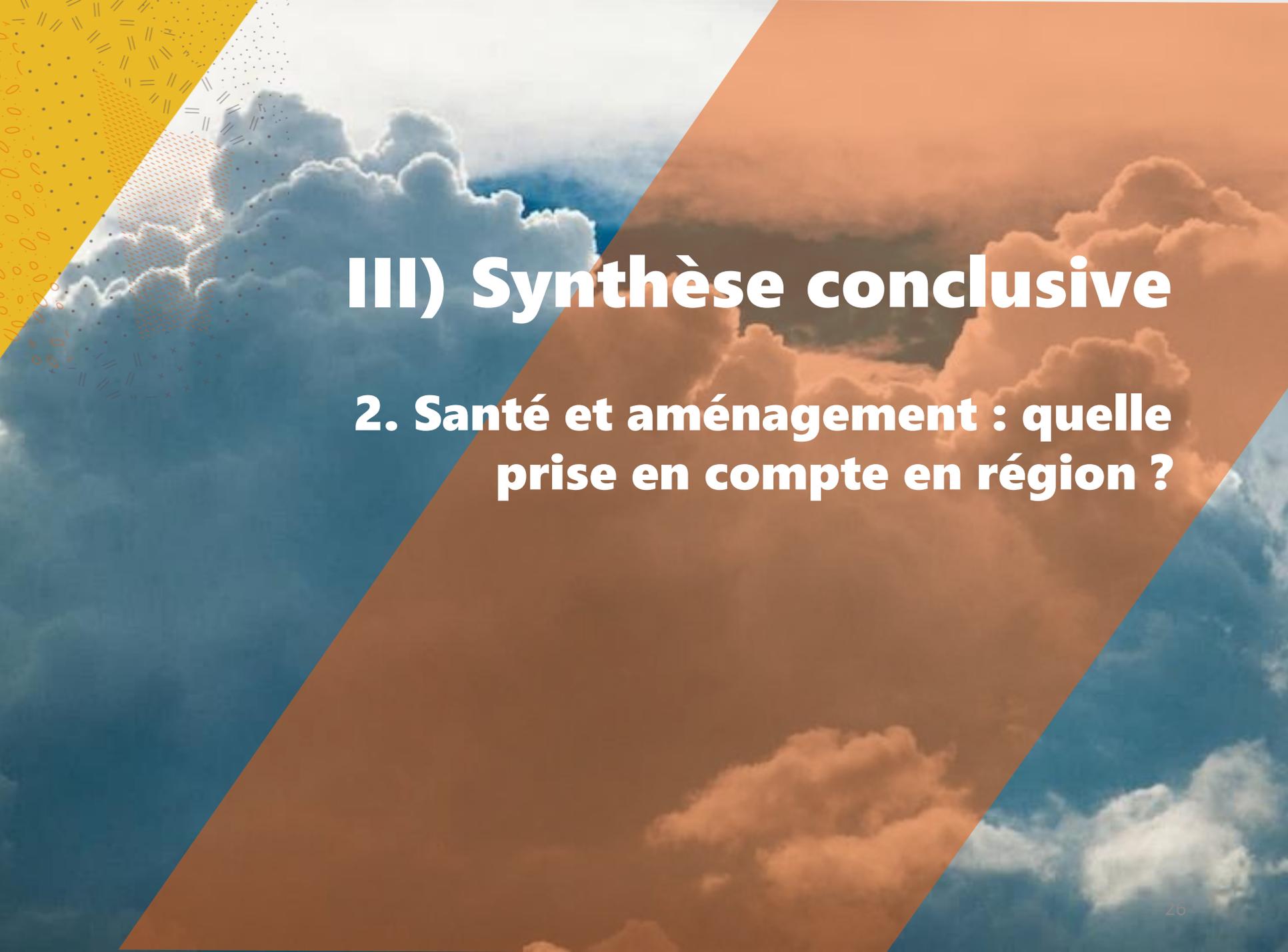
Priorité 3.2 : Soutenir les filières vertes liées aux ressources agronaturelles du territoire

Pour aller plus loin

Des exemples de rédaction issu d'autres documents d'urbanisme

SCoT du Pays de Rennes, approuvé le 29 mai 2015

« Pour éviter l'artificialisation de ces ensembles agro-naturels de qualité, proches des centres urbains, le SCoT les délimite précisément pour y pérenniser les fonctions de **productions agricoles, paysagères et de diversification des activités agricoles (accueil à la ferme, gîtes ruraux, fermes pédagogiques...)**. Face à une pression urbaine plus importante qu'ailleurs, l'enjeu du maintien de l'agriculture apparaît donc prioritaire pour **développer des activités diversifiées** et renforcer les liens avec la population citadine. »

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

III) Synthèse conclusive

2. Santé et aménagement : quelle prise en compte en région ?



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

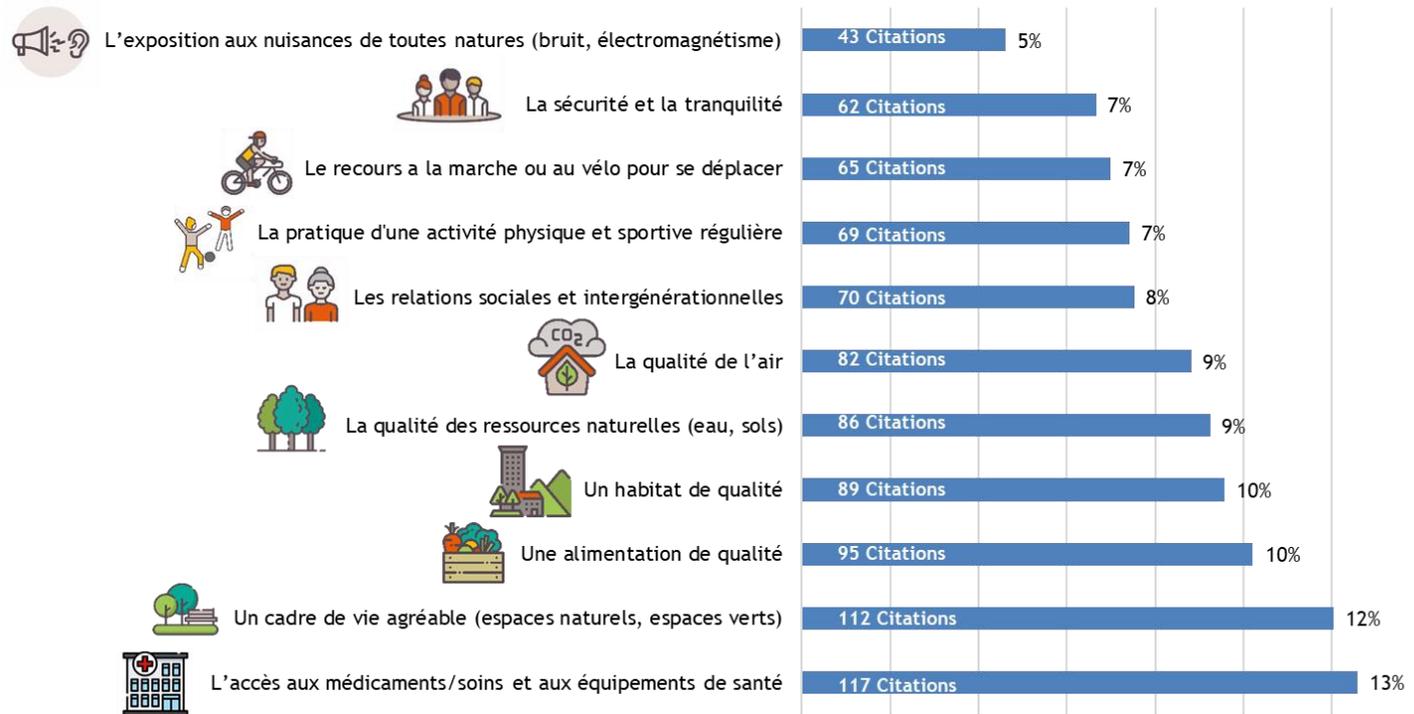
Retour sur les résultats de l'enquête régionale de santé de mars-avril 2024

- 1** Le profil des répondants (Nom, Prénom, contact, fonction, structure représentée, département).
- 2** Leur compréhension du sujet de l'UFS :
 - *A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ?*
- 3** Leur positionnement face aux enjeux de l'UFS :
 - *Avez-vous intégré les enjeux d'urbanisme favorable à la santé à travers ces dispositifs ?*
 - *Si vous n'avez jamais mené de projet en lien avec l'urbanisme favorable à la santé, pouvez-vous préciser pourquoi ?*
- 4** Leurs attentes vis-à-vis du sujet de l'UFS :
 - *Aujourd'hui, êtes-vous intéressés pour mener [des projets en lien avec l'urbanisme favorable à la santé] ?*
 - *Si oui, quels seraient vos attentes ou besoins sur l'urbanisme favorable à la santé ?*
 - *Selon vous, qu'est ce qui pourrait décider un territoire à se lancer dans un projet en urbanisme favorable à la santé ?*
 - *Pour finir, souhaiteriez-vous participer aux rencontres régionales autour de l'urbanisme favorable à la santé (dates à venir) ?*
 - *Si oui coordonnées de la personne à contacter (nom, tél, mail)*



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

« A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ? »



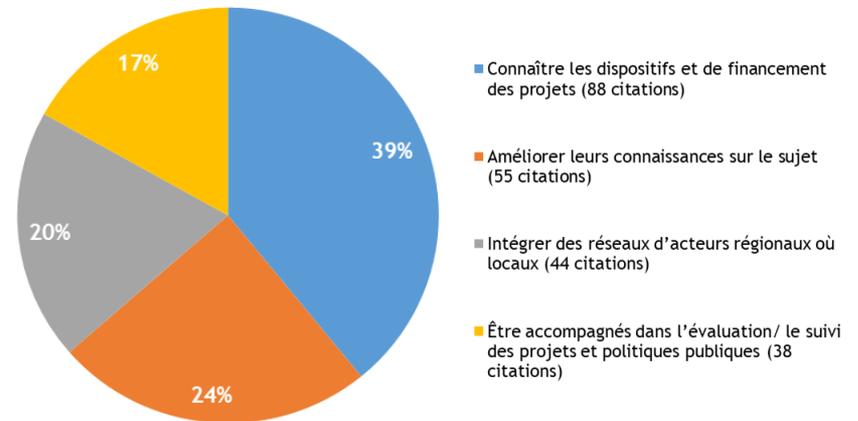


Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

En conséquence, les attentes des collectivités s'articulent autour de **quatre axes principaux** qui visent par ordre d'importance à :

1. **améliorer leurs connaissances des modalités de financement,**
2. **Améliorer leurs connaissance des enjeux d'un urbanisme favorable à la santé,**
3. **participer à des réseaux** autour du sujet ou encore
4. **bénéficier d'un accompagnement** pour l'intégration de ces enjeux de santé dans les projets et politiques publiques.

» Motifs invoqués pour intégrer les objectifs de l'UFS à l'avenir (% de citations)

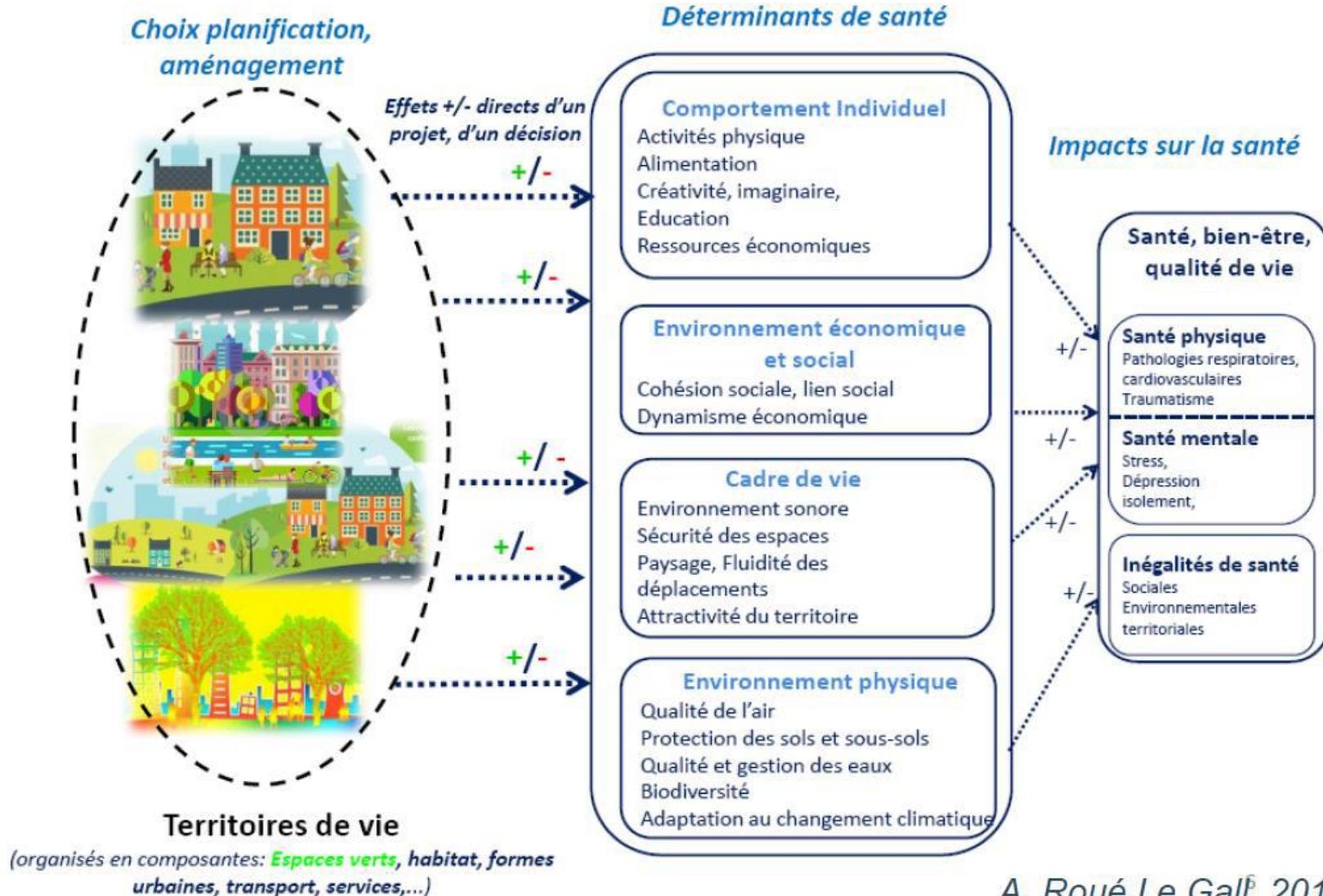




**Annexes:
Urbanisme santé et
préservation des milieux**



Urbanisme et santé



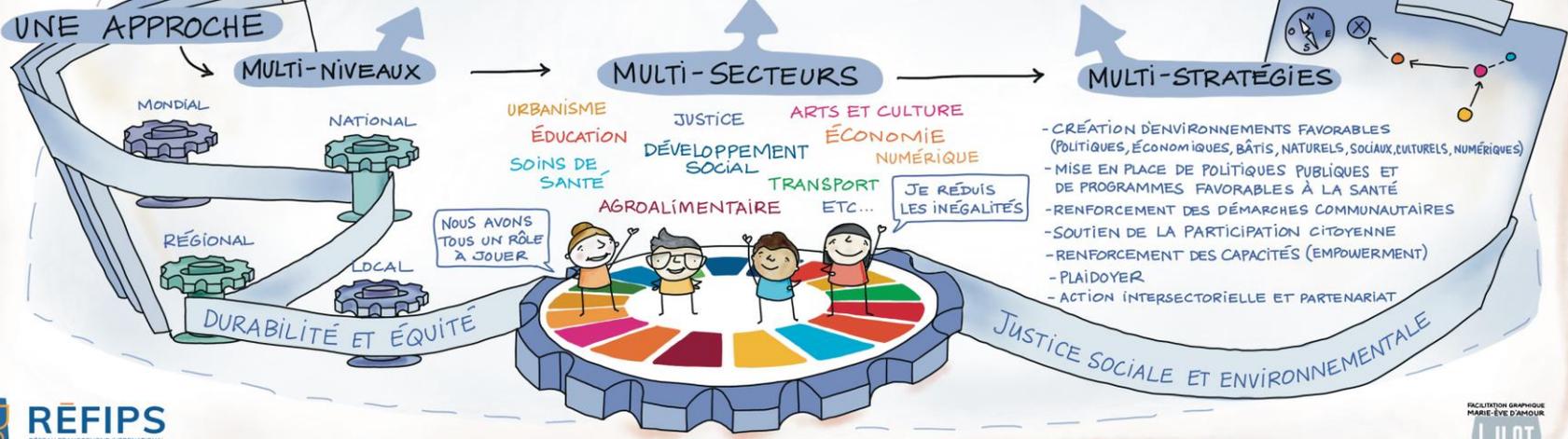
LA PROMOTION DE LA SANTÉ

UNE VISION SYSTÉMIQUE
 POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉQUITÉ



SANTÉ
 PHYSIQUE, MENTALE
 SPIRITUELLE, CULTURELLE,
 FINANCIÈRE, SOCIALE,
 ENVIRONNEMENTALE

QUI AGIT SUR LES FACTEURS QUI INFLUENCENT L'ÉTAT DE SANTÉ



Source : Matchuindem, C., Chaput, S. et le groupe de travail du RÉFIPS sur la vulgarisation du concept de promotion de la santé (2024).
 La promotion de la santé : une vision systémique pour améliorer la santé, le bien-être et l'équité.
 Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS), région des Amériques.

LES ENJEUX DE L'URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

Juin 2024



ASSURER UN CADRE DE VIE SAIN

1/4

des habitants est régulièrement exposé aux particules fines PM 2,5 (INSEE 2011)

1000 nouveaux cas de pathologies

et

800

décès attribuables à la qualité de l'air intérieur chaque année (ORECA BFC 2022)



18,6%

ménages sont en situation de précarité énergétique (2018). La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus touchée en France par la précarité énergétique (GEODIP/ONPE 2021)



Végétaliser judicieusement la ville pourrait permettre de réduire la température de

5 à 6 °C

et la consommation énergétique pour l'air climatisé de

50% à 70% (ADEME 2020)

+5%

d'électricité brute consommée en période estivale (entre 2016 et 2018) (Open data réseaux énergie - ODRE)

L'ambrosie, plante dont le pollen est très allergisant, s'étend en BFC. Elle fait l'objet d'une surveillance particulière.

Dans les zones infestées,

12 à 20%

de la population est allergique à l'ambrosie. (ARS BFC 2022)



70%

de ce qui affecte la santé d'une population peut être influencé par une politique d'aménagement

<https://bipartisanpolicy.org>

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES



encourager la pratique

15 minutes

de marche tous les jours à son mode de vie diminuerait la mortalité de

14%

(Ministère des Sports, 2015)

80%

des adultes passent 3 heures par jour devant leurs écrans en dehors de toute activité professionnelle

(Santé Publique France 2019)



AGIR SUR LA PROPAGATION DES MALADIES VECTORIELLES



43%

des tiques sont susceptibles de causer une maladie en BFC (maladie de Lyme ou autre). C'est la région la plus touchée. (INRAE 2021)

7 départements sur 8 touchés par le moustique tigre



Santé et préservation des milieux

La santé dépend de **la qualité des milieux** dans lesquels nous vivons.

Nous dépendons **des services de la biodiversité** pour préserver la qualité des milieux dans lesquels nous vivons : qualité de l'eau, des sols et de l'air, la réduction des risques de catastrophe, ...

Pour notre **santé physique et mentale**, les espaces verts sont indispensables : amélioration du cadre de vie, de la concentration, réduction du stress, réduction de la délinquance, amélioration de la santé mentale, ...

Lorsque la **biodiversité est dégradée, elle n'assure plus correctement ces services**. De plus, cela favorise la transmission des maladies vectorielles, la prolifération des espèces invasives, les catastrophes naturelles, ...

Maladie vectorielle:

maladie infectieuse transmise par un vecteur comme un moustique (ex: Mpox, Dengue) ou encore une tique (ex : maladie de Lyme).

Espèce invasive :

Espèce animale ou végétale introduite hors de son habitat naturel, et dont la prolifération provoque des dégâts (ex : l'ambrosie, les ragondins, les frelons asiatiques).



Santé et préservation des milieux



Services rendus par la biodiversité :
l'exemple du bocage dans les champs :



Dépollue l'eau et favorise son infiltration dans les sols

> Moins de perte de nutriments par ruissellement et moins besoin d'arroser



Dépollue, fertilise et lutte contre l'érosion des sols



Permet aux prédateurs d'éliminer les insectes indésirables
comme la tique

> réduit la propagation de la maladie de Lyme
+ les parasites des cultures

Ainsi, pour être en bonne santé, il est impératif de préserver les milieux et la biodiversité.

Mise en récit

Objectifs UFS

Proverbes

Recommandations



Favoriser les déplacements/modes de vie actifs

"L'exercice est le meilleur médecin de l'homme."

Créer des pistes cyclables et accès piéton sécurisés et végétalisés



Inciter aux pratiques de sports et détente

"Un esprit sain dans un corps sain."

Créer des infrastructures /parcours sportifs, notamment en extérieur



Inciter à une alimentation saine

"Il vaut mieux consommer près que de loin se pourvoir."

Créer des partenariats établissement public-producteur local



Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle

"La mixité transforme les espaces en lieux d'échange."

Favoriser les commerces et services de proximité



Construire des espaces de rencontre/accueil/aide aux personnes vulnérables

« On juge une société à la façon dont elle traite ses membres les plus vulnérables. » — Winston Churchill

Adapter l'accès des zones urbaines aux piétons, vélos et PMR (bancs, chemins d'accès sécurisés, rack à vélo, ...)



Favoriser la participation au processus démocratique

"Le bien commun se construit à plusieurs mains."

Promouvoir des approches participatives en impliquant les habitants



Favoriser l'accessibilité aux services et équipements

"Le bus relie les gens, pas seulement les rues."

Encourager l'usage des transports en communs



Assurer les conditions d'attractivité du territoire

"Le patrimoine naturel est la plus belle des richesses."

Mettre en valeur le territoire en s'appuyant sur le patrimoine naturel



Construire ou réhabiliter du bâti de qualité

"Rénover, c'est respecter le passé et préparer l'avenir."

Valoriser les logements vacants



Aménager des espaces urbains de qualité

"Un arbre bien planté est une richesse pour l'avenir."

Concilier densités urbaines et espaces de respiration végétales



Assurer la sécurité des habitants

"Pour chaque cycliste protégé, c'est une vie préservée."

Développer les accès sécurisés pour les piétons et cyclistes



Préserver la biodiversité et le paysage existant

"Le respect de la nature est le respect de soi-même."

Protéger et restaurer les continuités écologiques et espaces naturels



Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes

"La résilience passe par l'aménagement."

Renaturer les zones urbaines pour favoriser la résilience



Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles

"Un moustique, c'est une menace qui vole dans l'air."

Veiller à ne pas créer d'espaces d'eaux stagnantes



Améliorer la qualité de l'air extérieur

"Un environnement sain commence par un air pur."

Réduire l'usage de la voiture et replanter le long des axes routiers



Améliorer la qualité et la gestion des eaux

"Qui construit trop près de l'eau, invite la rivière chez lui."

Prévoir des espaces tampons pour gérer les inondations



Inciter à une gestion de qualité des déchets

"Le vrai luxe, c'est de consommer moins et mieux."

Mettre en place un système de consigne-réutilisation du verre



Améliorer la qualité et la gestion des sols

"L'arbre, en prenant racine, sauve la terre de l'érosion."

Promouvoir les haies et boisements pour améliorer la qualité des sols



Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

"L'équilibre entre technologie et tranquillité est la clé de notre bien-être."

Prendre en compte les habitants et la faune dans le choix d'implantation des aménagement bruyants et émetteurs d'ondes



Mise en récit



Tourisme



"Le plus beau des voyages est celui qui redécouvre son propre territoire."



Agriculture

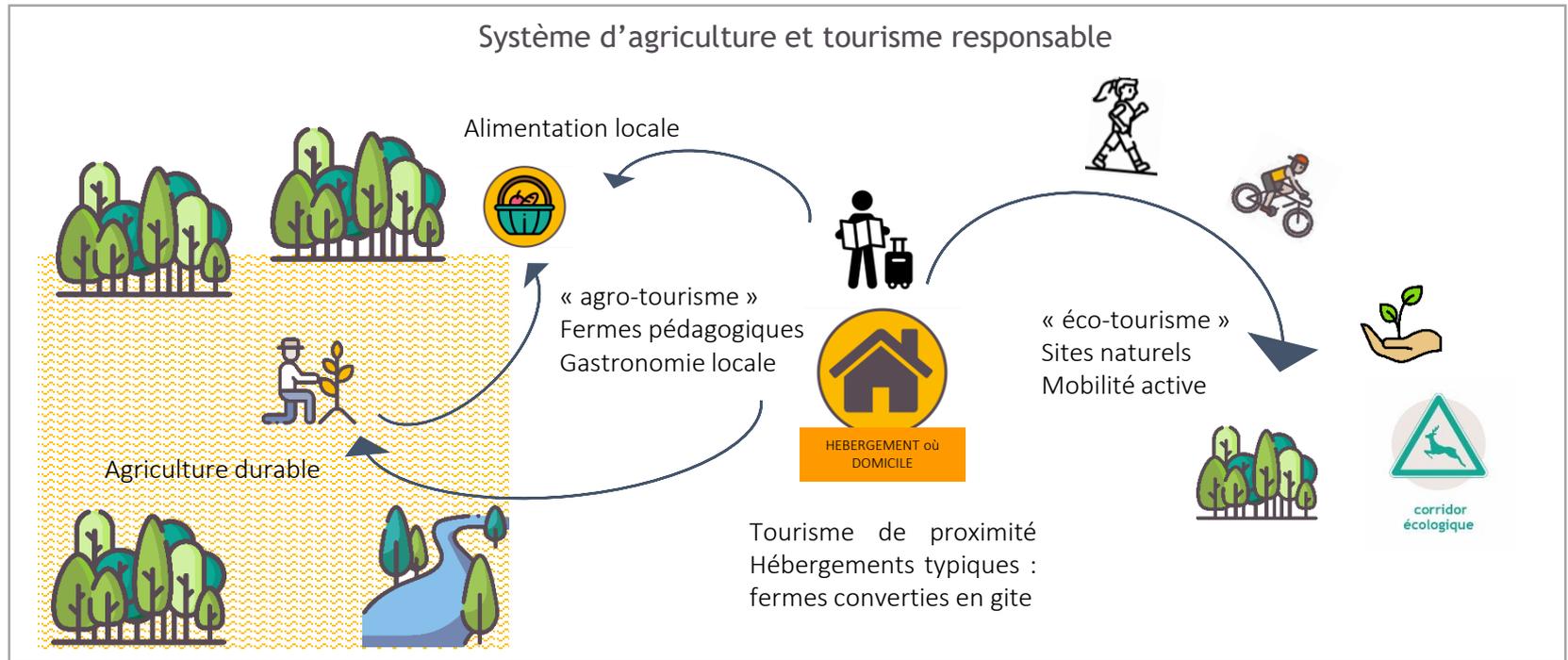


>> "Une alimentation saine commence par une terre saine."





Mise en récit



ARS

Agence régionale de santé
Bourgogne-Franche-Comté

Michael NGUYEN-HUU

06 68 12 44 93

Michael.NGUYEN-HUU@ars.sante.fr



AUDAB

Agence d'urbanisme Besançon
centre Franche-Comté

Noémie DUFERNEZ

06 79 71 42 17

noemie.dufernez@audab.org

